

QUESTION ÉCRITE E-1373/09  
posée par Alojz Peterle (PPE-DE)  
à la Commission

Objet: Assouplissement du régime des visas pour les pays des Balkans occidentaux

Je me félicite de la déclaration faite par le commissaire Rehn, qui laisse espérer la possibilité de supprimer les visas pour la Serbie dès cette année peut-être et donne de l'espoir aux autres pays des Balkans occidentaux. Je pense que l'accélération de l'intégration des pays des Balkans occidentaux dans le processus d'intégration européenne est un signe vital pour la stabilité de la région.

Je salue l'entrée en vigueur, au mois de janvier de cette année, d'un accord sur la facilitation des visas et le retour des personnes entre les Communautés européennes et la Macédoine. Je salue également l'ouverture des pourparlers sur la délivrance des visas entre la Commission européenne et la Macédoine. Je me félicite aussi des déclarations de la Commission, qui marquent un progrès heureux et considérable sur la voie du respect des obligations en matière de libéralisation du régime des visas, en particulier en ce qui concerne l'introduction de passeports biométriques.

Le Parlement européen élabore actuellement une proposition de résolution sur le rapport concernant les progrès accomplis par l'ancienne République yougoslave de Macédoine en 2008.

Le Parlement européen se félicite notamment du fait que les nouveaux passeports délivrés répondront aux critères en vigueur pour une utilisation dans l'Union européenne, et que la délivrance de visas en vue de se rendre en visite dans les États membres de l'Union sera moins restrictive; il estime par ailleurs qu'il serait possible d'améliorer encore la disponibilité et la rapidité de délivrance des passeports, et il demande à ce que des améliorations soient apportées dans les plus brefs délais en ce qui concerne l'entrée sur le territoire des États membres de l'Union et en vue également de la suppression de l'obligation de visa;

Compte tenu de ce qui précède, la Commission peut-elle dire:

- si elle entend entreprendre ou si elle a déjà entrepris des actions supplémentaires accélérées dans le cadre de ses efforts visant à la suppression dans les plus brefs délais des visas obligatoires pour les pays des Balkans occidentaux et, en particulier, pour la Macédoine?
- si elle compte proposer d'autres programmes destinés aux Balkans occidentaux, lesquels leur permettraient d'accroître leurs capacités et encourageraient leurs progrès sur la voie du développement de leur capacité à faire entrer leur législation avec l'acquis communautaire?
- quand elle pense que l'Union européenne sera en mesure de supprimer l'obligation de visa pour les pays des Balkans occidentaux et, en particulier, pour la Macédoine?